

MS INVF Global Asset Backed Securities Fund (GABS)

Explorer les opportunités au sein des ABS

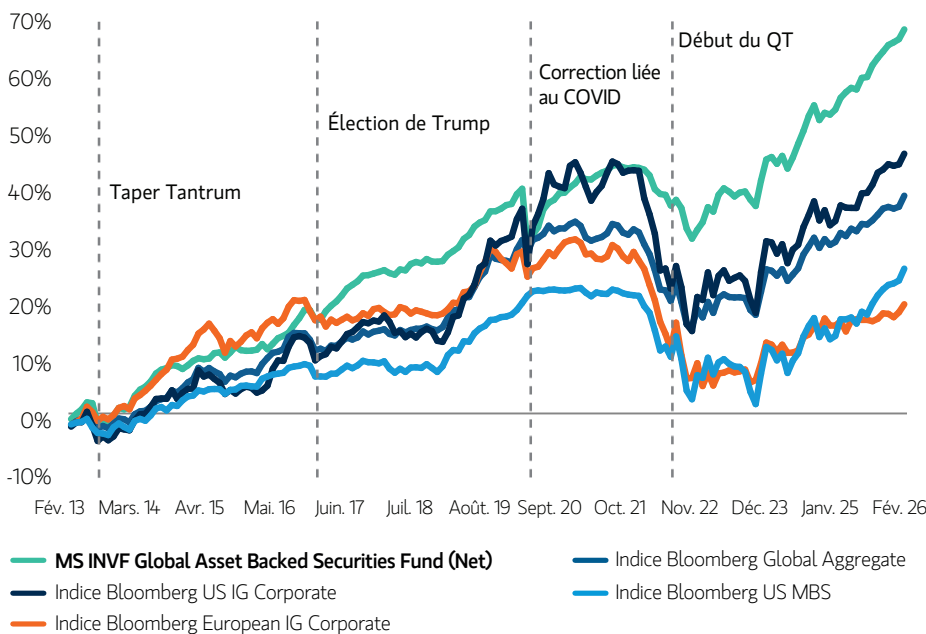
COMMUNICATION À CARACTÈRE PROMOTIONNEL | PROFIL DU FONDS | 2026

Les produits titrisés, ou titres adossés à des actifs (ABS), peuvent représenter certaines des opportunités les plus intéressantes au sein des marchés obligataires. Les actifs titrisés peuvent enrichir une allocation obligataire cœur grâce à des rendements attractifs et à une corrélation historiquement plus faible avec de nombreux segments traditionnels.

Depuis que la Fed a cessé d'acheter des MBS d'agences en 2022, les spreads de ces titres sont nettement plus larges que ceux des obligations d'entreprises IG.

Part Z par rapport à l'indice.

Les données de performance citées représentent les performances passées, ce qui ne garantit aucun résultat futur, et les performances actuelles peuvent être inférieures ou supérieures aux chiffres présentés.



Source : Morgan Stanley Investment Management, au 31 mars 2026.

Les données de performance sont calculées de VL à VL, nettes de frais, et ne tiennent pas compte des commissions et des coûts d'émission et de rachat des parts. Morgan Stanley Investment Management est la source de toutes les données relatives aux performances et aux indices. La valeur des investissements et le revenu qui en découle peuvent autant baisser qu'augmenter et un investisseur peut ne pas récupérer le montant investi.

La performance de l'indice est fournie à titre indicatif seulement et n'est pas destinée à illustrer la performance d'un investissement spécifique.

RÉSERVÉ AUX CLIENTS PROFESSIONNELS.

Informations essentielles

APERÇU

Date de lancement du fonds	3 déc. 2012
Objectif d'investissement	Offrir une performance totale élevée
Indice de référence	Indice Bloomberg U.S. Mortgage Backed Securities (MBS)
Classification SFDR	Article 8
Structure	SICAV luxembourgeoise

Le fonds relève de l'Article 8 du règlement relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans les services financiers (SFDR). Les fonds relevant de l'article 8 promeuvent les caractéristiques environnementales ou sociales et intègrent de manière systématique la durabilité dans le processus de gestion.

TROIS RAISONS DE S'Y INTÉRESSER

1 Une qualité de crédit élevée

Avec une qualité de crédit moyenne de AA- et un rendement de près de 7 %, le Fonds peut générer des performances ajustées du risque particulièrement intéressantes.

2 Un potentiel de performance attractif

Depuis que la Fed a cessé d'acheter des MBS d'agences en 2022, les spreads de ces titres sont historiquement élevés (en valeur absolue et par rapport aux obligations d'entreprises IG).

3 Tolérance au risque

Le marché des actifs titrisés est généralement peu corrélé à l'ensemble du marché obligataire, en particulier lorsque la volatilité est élevée.

Pourquoi choisir Morgan Stanley pour investir dans des ABS ?

- **GESTION ACTIVE :** Nous mettons en œuvre une stratégie d'investissement opportuniste, sans contrainte d'univers, appuyée par un portefeuille bien diversifié. En outre, les investissements couvrent diverses devises (USD, EUR, GBP, AUD), mais toutes les positions sont intégralement couvertes en USD.
- **INTÉGRATION DES FACTEURS ESG :** Nous avons développé notre propre système de notations ESG pour les actifs titrisés, qui est intégré à notre processus d'investissement.
- **EXPÉRIENCE ET EXPERTISE :** Les membres de l'équipe de gestion ont en moyenne 20 ans d'expérience.
- **UN HISTORIQUE DE PERFORMANCE SOLIDE :** Grâce à sa duration plus faible et à la priorité qu'il accorde au portage, le Fonds a toujours réussi à générer des performances plus élevées et plus stables que le reste de l'univers obligataire.¹
- **RÉSILIENCE ET DIVERSIFICATION :** Compte tenu de son profil, les performances du Fonds sont moins corrélées à celles de ses concurrents et de l'univers obligataire global, avec des pertes moins fréquentes et moins prononcées.²

Performance sur année civile

Les données de performance mentionnées reflètent les performances passées, ce qui ne garantit aucun résultat futur, et les performances actuelles peuvent être inférieures ou supérieures aux chiffres présentés.

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Part Z USD (%)	8,26	5,40	8,18	-6,62	1,91	2,62	6,91	2,14	7,37	4,71	1,77
Indice Bloomberg US Mortgage Backed Securities MBS) (%)	8,58	1,20	5,05	-11,84	-1,04	3,87	6,35	0,99	2,47	1,67	1,51

Les données de performance sont calculées de VL à VL, nettes de frais, et ne tiennent pas compte des commissions et des coûts d'émission et de rachat des parts. Morgan Stanley Investment Management est la source de toutes les données relatives aux performances et aux indices. La valeur des investissements et les revenus qui en découlent peuvent baisser ou augmenter et il est possible qu'un investisseur ne récupère pas le montant investi.

Équipe de gestion



GREGORY FINK
Co-Head of Mortgage and Securitized
34 ans d'expérience dans le secteur



MATTHEW T. BUCKLEY, CFA
Executive Director
28 ans d'expérience dans le secteur

Les membres de l'équipe peuvent changer à tout moment et sans préavis.

¹ Les statistiques relatives aux performances vont du T1 2013 au T1 2024. Sources : MSIM et Bloomberg, au 31/03/2025. Les performances des parts Z du fonds MS INVF Global Asset Backed Securities sont indiquées NETTES de frais de conseil en investissement et de gestion, libellées en USD, et tiennent compte du réinvestissement des dividendes et des revenus. La performance de l'indice est fournie à titre indicatif seulement et n'est pas destinée à illustrer la performance d'un investissement spécifique. Les informations fournies ne doivent pas être interprétées comme une recommandation d'achat ou de vente de titres ou de la classe d'actifs mentionnés ci-dessus. Pour une description détaillée des indices utilisés, consultez les informations en fin de document.

² La diversification ne supprime pas le risque de perte.

Considérations liées aux risques

La valeur des obligations baisse généralement en cas de hausse des taux d'intérêt et vice-versa. La valeur des instruments financiers dérivés est très sensible, ce qui peut conduire à des pertes supérieures au montant investi par le compartiment. Les émetteurs peuvent être dans l'incapacité de rembourser leurs dettes. Si cela se produit, la valeur de l'investissement diminuera. Ce risque est plus élevé lorsque le fonds investit dans des obligations dont la notation est faible. Le fonds s'appuie sur des prestataires externes pour réaliser certains services, investissements ou transactions. Si ces tiers deviennent insolubles, cela peut exposer le fonds à des pertes financières. Les facteurs de durabilité peuvent présenter des risques pour les investissements, par exemple avoir un impact sur la valeur des actifs ou accroître les coûts opérationnels. Le nombre d'acheteurs ou de vendeurs peut être insuffisant, ce qui peut affecter la capacité du fonds à acheter ou à vendre des titres. Investir sur les marchés émergents est plus risqué dans la mesure où les systèmes politiques, juridiques et opérationnels y sont parfois moins établis que dans les pays développés. La performance passée n'est pas un indicateur fiable des résultats futurs. Les performances peuvent augmenter ou diminuer en raison des fluctuations des devises. La valeur des investissements et les revenus qui en découlent peuvent baisser ou augmenter et les investisseurs peuvent perdre la totalité ou une partie substantielle de leur investissement. La valeur des placements et les revenus qui en découlent varieront et rien ne garantit que le Fonds atteigne ses objectifs de placement. Les investissements peuvent être effectués dans diverses devises et, par conséquent, les variations des taux de change entre les devises peuvent faire diminuer ou augmenter la valeur des investissements. En outre, la valeur des investissements peut être affectée par les fluctuations des taux de change entre la devise de référence de l'investisseur et la devise de référence des investissements.

AVEUILLEZ CONSULTER LE PROSPECTUS POUR PRENDRE CONNAISSANCE DE TOUTS LES RISQUES.

Les demandes de souscription dans des parts du Fonds ne doivent pas être effectuées sans consultation préalable du prospectus actuel et du Document d'Informations Clés (« DIC ») ou du Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (« DICI »), documents disponibles en anglais et dans la langue officielle de votre juridiction à l'adresse morganstanleyinvestmentfunds.com, ou gratuitement au siège social de Morgan Stanley Investment Funds, European Bank and Business Centre, 6B route de Trèves, L-2633 Senningerberg, R.C.S. Luxembourg B 29 192.

Les informations relatives à la durabilité du Fonds et la synthèse des droits des investisseurs sont disponibles sur le site Internet susmentionné.

Si la société de gestion du Fonds concerné décide de mettre fin à l'accord de commercialisation dans tout pays de l'EEE où ce Fonds est enregistré à la vente, elle le fera conformément aux règles UCITS en vigueur.

DISTRIBUTION

Ce document est uniquement destiné et ne sera distribué qu'aux personnes résidentes dans les juridictions où une telle distribution ou publication n'enfreint pas les lois ou les réglementations locales. Il incombe à toute personne en possession de ce document et à toute personne désireuse de faire une demande de souscription dans des Parts conformément au Prospectus de s'informer des lois et réglementations en vigueur dans les pays ou territoires concernés et de s'y conformer.

MSIM, la division de gestion d'actifs de Morgan Stanley (NYSE : MS) et ses sociétés affiliées ont passé des accords pour commercialiser leurs produits et services respectifs. Chaque société affiliée de MSIM est réglementée de manière appropriée dans la juridiction où elle opère. Les sociétés affiliées à MSIM sont : Calvert Research and Management, Eaton Vance Management, Parametric Portfolio Associates LLC, Parametric SAS et Atlanta Capital Management LLC.

Au sein de l'UE, les documents de MSIM sont publiés par MSIM Fund Management (Ireland) Limited (« FMIL »). FMIL est une société privée à responsabilité limitée par actions immatriculée en Irlande sous le numéro 616661 et réglementée par la Banque Centrale d'Irlande. Son siège social est situé à l'adresse 24-26 City Quay, Dublin 2, D02 NY19.

En dehors de l'UE, les documents de MSIM sont publiés par Morgan Stanley Investment Management Limited (MSIM Ltd), une société agréée et réglementée par la Financial Conduct Authority. Enregistrée en Angleterre. Numéro d'enregistrement : 1981121. Siège social : 25 Cabot Square, Canary Wharf, Londres E14 4QA.

Suisse : Les documents de MSIM sont publiés par Morgan Stanley & Co. International plc, Londres, succursale de Zurich, une société agréée et réglementée par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (« FINMA »). Siège social : Beethovenstrasse 33, 8002 Zurich, Suisse.

Italie : MSIM FMIL (succursale de Milan), (Sede Secondaria di Milano), Palazzo Serbelloni Corso Venezia, 16 20121 Milan, Italie. **Pays-Bas :** MSIM FMIL (succursale d'Amsterdam), Tour Rembrandt, 11e étage Amstelplein 1 1096HA, Pays-Bas. **France :** MSIM FMIL (succursale de Paris), 61, rue de Monceau, 75008 Paris, France. **Espagne :** MSIM FMIL (succursale de Madrid), Calle Serrano 55, 28006, Madrid, Espagne. **Allemagne :** MSIM FMIL (succursale de Francfort), Grosse Gallusstrasse 18, 60312 Frankfurt am Main, Allemagne (type : succursale (IDE) conformément à l'article 53b KWG).

Danemark : MSIM FMIL (succursale de Copenhague), Gorrissen Federspiel, Axel Towers, Axeltorv2, 1609 Copenhague V, Danemark.

Arabie saoudite : Le présent document ne peut être distribué dans le Royaume d'Arabie saoudite, sauf aux personnes autorisées en vertu des réglementations sur les fonds d'investissement édictées par l'Autorité des Marchés Financiers. L'Autorité des Marchés Financiers ne fait aucune déclaration quant à l'exactitude ou à l'exhaustivité du présent document et décline expressément toute responsabilité pour les pertes découlant de, ou survenant de l'utilisation d'un extrait de ce document. Les souscripteurs potentiels des titres financiers mentionnés dans le présent document doivent s'assurer par eux-mêmes de l'exactitude des informations relatives aux titres. Si vous ne comprenez pas le contenu de ce document, veuillez consulter un conseiller financier agréé.

Hong Kong : Le présent document est diffusé par Morgan Stanley Asia Limited aux fins d'utilisation à Hong Kong et ne peut être diffusé qu'àuprès d'« investisseurs professionnels » au sens du Securities and Futures Ordinance (décret sur les valeurs mobilières et les contrats à terme) de Hong Kong (Cap 571). Le contenu du présent document n'a été révisé ni approuvé par aucune autorité de réglementation, y compris la Securities and Futures Commission de Hong Kong. En conséquence, à moins que la loi en vigueur ne prévoit des exceptions, ce document ne devra pas être publié, diffusé, distribué, ni adressé aux particuliers résidant à Hong Kong, ni mis à leur disposition.

Singapour : Ce document est diffusé à Singapour par Morgan Stanley Investment Management Company, numéro d'enregistrement 199002743C. Il ne doit pas être considéré comme faisant l'objet d'une invitation à souscrire ou à acheter, directement ou indirectement, au public ou à tout membre du public à Singapour autre (i) qu'un investisseur institutionnel en vertu de l'article 304 des Futures Act, chapitre 289 de Singapour (« SFA »); (ii) qu'une « personne concernée » (dont les investisseurs qualifiés) en vertu de l'article 305 de la SFA, et cette diffusion est conforme aux conditions précisées à l'article 305 de la SFA ; ou (iii) conformément aux conditions de toute autre disposition applicable de la SFA. En particulier, pour les fonds d'investissement qui ne sont pas autorisés ou reconnus par le MAS, les parts de tels fonds ne peuvent pas être offertes au public de détail ; tout document écrit remis aux personnes susmentionnées en lien avec une offre ne constitue pas un prospectus au sens de la SFA et, en conséquence, la responsabilité légale prévue par la SFA en ce qui concerne le contenu des prospectus ne s'applique pas, et les investisseurs doivent examiner attentivement si l'investissement leur convient. Cette publication n'a pas été vérifiée par l'Autorité monétaire de Singapour.

Australie : Ce document est publié par Morgan Stanley Investment Management (Australia) Pty Ltd ABN 22122040037, AFSL N°. 314182 et ses affiliés et ne constitue pas une invitation à investir. Morgan Stanley Investment Management (Australia) Pty Limited donne les moyens aux filiales de MSIM de fournir des services financiers à la clientèle institutionnelle (« wholesale ») en Australie. Une invitation à investir ne peut être proposée que lorsqu'aucune publication d'information n'est requise par la Corporations Act 2001 (Cth) (la « Corporations Act »). Toute invitation à investir ne pourra pas être considérée comme telle si une publication d'information est requise par la Corporations Act 2001 et ne sera faite qu'à des personnes ayant le statut de « client wholesale », tel que défini dans la Corporations Act. Ce document ne sera pas déposé auprès de l'Australian Securities and Investments Commission.

Brésil : Ce document ne constitue pas une offre publique de titres dans le cadre de la réglementation brésilienne applicable et n'a donc pas été et ne sera pas enregistré auprès de la Commission brésilienne des valeurs mobilières (Comissão de Valores Mobiliários) ou de toute autre autorité gouvernementale au Brésil. Toutes les informations contenues dans le présent document sont confidentielles et destinées à l'usage exclusif et à l'examen du destinataire visé par ce document, et ne peuvent pas être transmises à un tiers.

Chili : Le Fonds ou les parts du Fonds ne sont pas enregistrés dans le Registre des valeurs offshore (el Registro de Valores Extranjeros) et ne sont pas soumis à la surveillance de la Commission du marché financier (La Comisión para el Mercado Financiero). Le présent document et les autres documents relatifs à l'offre de parts du Fonds ne constituent pas une offre publique ni une invitation à souscrire ou à acheter des parts du Fonds en République du Chili, si ce n'est à des acheteurs identifiés de manière individuelle dans le cadre d'une offre privée au sens de l'Article 4 de la Loi chilienne sur les valeurs mobilières (la Ley del Mercado de Valores) (une offre qui n'est pas « adressée au grand public ou à un secteur ou à une catégorie spécifique de celui-ci »).

COLOMBIE : Le présent document ne constitue pas une invitation à investir ni une offre publique en République de Colombie et n'est pas régi par la loi colombienne. Les parts du Fonds n'ont pas été et ne seront pas inscrites au Registre national des titres et des émetteurs (el Registro Nacional de Valores y Emisores), tenu par l'autorité de surveillance financière de la Colombie (la Superintendencia Financiera de Colombia) et ne seront pas admises à la cote de la Bourse de Colombie (la Bolsa de Valores de Colombia). Les parts du Fonds sont proposées dans des circonstances spécifiques ne constituant pas une offre publique de titres en vertu des lois et règlements colombiens applicables en matière de valeurs mobilières. L'offre d'investissement dans le Fonds est adressée à moins d'une centaine d'investisseurs identifiés de manière spécifique. En conséquence, les parts du Fonds ne peuvent être commercialisées, proposées, vendues ou négociées en Colombie, autrement que dans des circonstances spécifiques ne constituant pas une offre publique de titres en vertu des lois et règlements colombiens applicables en matière de valeurs mobilières. Le présent document est fourni à la demande de son destinataire à titre d'information uniquement et ne constitue pas une sollicitation. Les parts du Fonds ne peuvent pas être promues ni commercialisées en Colombie ou auprès de résidents colombiens, sauf si cette promotion et cette commercialisation sont effectuées en conformité avec le Décret 2555 de 2010 et aux autres règles et réglementations applicables relatives à la promotion, en Colombie, de produits ou services financiers et liés aux titres d'origine étrangère.

Les investisseurs colombiens éligibles reconnaissent que les parts du Fonds (i) ne sont pas des produits financiers, (ii) ne sont transférables que conformément aux dispositions des statuts du Fonds et (iii) n'offrent aucune protection du capital.

Les investisseurs colombiens éligibles confirment avoir connaissance des lois et réglementations colombiennes (notamment celles relatives aux opérations de change, aux valeurs mobilières et à la fiscalité) applicables à toute transaction ou à tout investissement réalisé dans le cadre d'un investissement dans le Fonds et déclarent être seuls responsables du respect intégral de ces lois et réglementations. En outre, les investisseurs colombiens reconnaissent et acceptent que le Fonds n'aura aucune responsabilité ou obligation en ce qui concerne tout consentement, approbation, dépôt, procédure, autorisation ou permission requis par l'investisseur ou toute action prise ou à prendre par l'investisseur en relation avec l'offre, la vente ou la livraison des parts du Fonds aux termes de la législation colombienne.

Mexique : Tout souscripteur potentiel de parts du Fonds doit être soit un investisseur institutionnel (inversionista institucional), soit un investisseur qualifié (inversionista calificado) au sens de la Loi sur le marché des valeurs mobilières du Mexique (Ley del Mercado de Valores) (la « Loi sur le marché des valeurs mobilières ») et des autres lois mexicaines applicables en vigueur.

Les parts du Fonds n'ont pas été et ne seront pas inscrites au Registre national des titres (Registro Nacional de Valores) tenu par la Mexican Banking and Securities Commission (Comisión Nacional Bancaria y de Valores). Les parts du Fonds ne peuvent être proposées ou vendues aux États-Unis Mexicains par quelque moyen que ce soit, sauf dans des circonstances qui constituent une offre privée conformément à l'article 8 de la Loi sur le marché des valeurs mobilières et à ses règlements. Aucune autorité réglementaire mexicaine n'a approuvé ou désapprouvé les parts du Fonds ou ne s'est prononcée sur la solvabilité du Fonds. Toutes les dispositions applicables de la Loi sur le marché des titres doivent être respectées à l'égard de toute vente, offre ou distribution de, ou intermédiation concernant, les parts du Fonds réalisées au Mexique, en provenance du Mexique ou impliquant par ailleurs le Mexique, et toute revente de ces parts dans le Fonds sur le territoire mexicain doivent être réalisées d'une manière constituant un placement privé conformément à l'article 8 de la Loi sur le marché des valeurs mobilières et à sa réglementation.

Pérou : Le Fonds est un Compartiment de Morgan Stanley Investment Funds, une société d'investissement à capital variable domiciliée au Luxembourg (la « Société »), enregistrée au Grand-Duché de Luxembourg en tant qu'organisme de placement collectif conformément à la Partie 1 de la Loi du 17 décembre 2010, telle que modifiée. La Société est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (« OPCVM »). Ni le Fonds ni les parts du Fonds n'ont été et ne seront enregistrés au Pérou en vertu du Decreto Legislativo 862: Ley de Fondos de Inversión y sus Sociedades Administradoras et en vertu du Decreto Legislativo 861: Ley del Mercado de Valores (« Loi sur les marchés de valeurs mobilières »), ni ne feront l'objet d'une offre publique adressée aux investisseurs institutionnels en vertu du

Reglamento del Mercado de Inversionistas Institucionales approuvé par la Resolución SMV N°021-2013-SMV/01 (le « Reglamento »), tel que modifiée, et sont proposés uniquement aux investisseurs institutionnels (tels que définis à l'article 8 de la Loi sur les marchés de valeurs mobilières) dans le cadre d'un placement privé, conformément à l'article 5 de la Loi sur les marchés de valeurs mobilières. Les parts du Fonds n'ont pas été inscrites au Registre public du marché des valeurs mobilières (Registro Público del Mercado de Valores) tenu par la Superintendencia del Mercado de Valores (SMV), et ni l'offre de parts du Fonds ni le Fonds au Pérou aux investisseurs institutionnels ne sont soumis à la supervision de la SMV. Tout transfert de parts dans le Fonds est soumis aux restrictions prévues par la loi sur les marchés de valeurs mobilières et les règlements y afférents mentionnés ci-dessus, en vertu desquels les parts du Fonds ne peuvent être transférées qu'entre investisseurs institutionnels.

Uruguay : L'offre des parts est considérée comme un placement privé conformément à l'article 2 de la Loi uruguayenne 18.627. Les parts ne seront pas proposées ou vendues au public (particuliers ou entreprises) en Uruguay, sauf dans des circonstances qui ne constituent pas une offre ou une distribution publique par l'intermédiaire d'une bourse reconnue en vertu des lois et règlements uruguayens. Ni le Fonds ni les parts du Fonds ne sont et ne seront enregistrés auprès de la Superintendencia de Servicios Financieros del Banco Central del Uruguay. Le Fonds se définit comme un fonds d'investissement qui n'est pas un fonds d'investissement réglementé par la Loi uruguayenne 16.774 du 27 septembre 1996, telle que modifiée.

INFORMATIONS IMPORTANTES

EMEA : Cette communication à caractère promotionnel est publiée par **MSIM Fund Management (Ireland) Limited (« FMIL »)**. **MSIM FMIL est réglementée par la Banque centrale d'Irlande et est constituée en Irlande en tant que société privée à responsabilité limitée par actions, immatriculée sous le numéro 616661 et dont le siège social est sis 24-26 City Quay, Dublin 2, DO2 NY19.**

Ce document contient des informations relatives aux compartiments de Morgan Stanley Investment Funds, société d'investissement à capital variable domiciliée au Luxembourg. Morgan Stanley Investment Funds (la « Société ») est enregistrée au Grand-Duché de Luxembourg en tant qu'organisme de placement collectif conformément à la Partie 1 de la Loi du 17 décembre 2010, telle que modifiée. La Société est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (« OPCVM »).

Les demandes de souscription de parts du Fonds ne doivent pas être effectuées sans consultation préalable du Prospectus actuel, du Document d'Informations clés (« DIC ») ou du Document d'Informations clés pour l'investisseur (« DICI »), du Rapport annuel et du Rapport semestriel (« Documents d'offre »), ou d'autres documents disponibles dans votre juridiction locale et disponibles gratuitement auprès du siège social : European Bank and Business Centre, 6B route de Trèves, L-2633 Senningerberg, R.C.S. Luxembourg B 29 192. En outre, tous les investisseurs italiens doivent se reporter au « Bulletin de souscription détaillé », décrit dans le Prospectus. Des copies du Prospectus, du DIC ou DICI, des Statuts et des rapports annuels et semestriels, en allemand, ainsi que des informations complémentaires peuvent être obtenues gratuitement auprès du représentant en Suisse. Le représentant en Suisse est Carnegie Fund Services SA, 11, rue du Général-Dufour, 1204 Genève. L'agent payeur en Suisse est la Banque Cantonale de Genève, 17, quai de l'Île, 1204 Genève. Ce document a été élaboré uniquement à titre d'information ; il ne constitue ni une offre ni une recommandation d'achat ou de vente de titres particuliers, ou de suivi d'une stratégie d'investissement particulière.

Les opinions et les points de vue et/ou les analyses exprimés sont ceux de l'équipe de gestion à la date de publication : ils peuvent être modifiés à tout instant au gré de l'évolution des conditions de marché ou de la conjoncture économique et ne pas se concrétiser. En outre, les opinions ne seront pas mises à jour ou corrigées dans le but de refléter les informations publiées a posteriori, des situations existantes ou des changements se produisant après la date de publication. Les opinions exprimées ne reflètent pas les opinions de l'ensemble des spécialistes en investissement de Morgan Stanley Investment Management (MSIM) et de ses filiales et sociétés affiliées (collectivement dénommées « la Société »). Elles peuvent ne pas être prises en compte dans toutes les stratégies et les produits proposés par la Société.

Le fonds est géré de manière active et son style de gestion n'est pas limité par la composition de l'indice de référence. Tous les investissements comportent des risques, y compris une possible perte en capital. Les informations contenues dans le présent document ne s'appuient pas sur la situation d'un client en particulier. Elles ne constituent pas un conseil d'investissement et ne doivent pas être interprétées comme constituant un conseil en matière fiscale, comptable, juridique ou réglementaire. Avant de prendre une décision d'investissement, les investisseurs doivent solliciter l'avis d'un conseiller juridique et financier indépendant, y compris s'agissant des conséquences fiscales.

L'utilisation de l'effet de levier accroît les risques, de sorte qu'un mouvement relativement faible de la valeur d'un investissement peut se traduire par un mouvement disproportionnellement important, défavorable comme favorable, de la valeur de cet investissement et, partant, de la valeur du Fonds.

Un investissement dans ce Fonds consiste en l'acquisition de parts ou d'actions du fonds, et non d'un actif sous-jacent donné tel qu'un immeuble ou des actions d'une société, dans la mesure où ces derniers sont seulement des actifs sous-jacents détenus par le Fonds.

Ce document ne constitue pas une recommandation de recherche et ne doit pas être considéré comme un document de recherche ou une recommandation.

MSIM n'a autorisé les intermédiaires financiers ni à utiliser ni à distribuer le présent document, à moins que cette utilisation et cette distribution ne soient effectuées conformément à la législation et à la réglementation en vigueur. MSIM ne peut être tenu responsable et rejette toute responsabilité en cas d'utilisation abusive de ce document par tout intermédiaire financier. Si vous êtes un distributeur des fonds d'investissement Morgan Stanley, une partie ou la totalité des fonds ou des actions de fonds individuels peuvent être disponibles pour la distribution. Veuillez consulter votre contrat de sous-

distribution pour ces informations avant de transmettre des informations sur le fonds à vos clients.

Il est interdit de reproduire, copier, modifier, utiliser pour créer un document dérivé, interpréter, afficher, publier, poster, mettre sous licence, intégrer, distribuer ou transmettre tout ou une partie de ce document, directement ou indirectement, ou de divulguer son contenu à des tiers sans le consentement écrit explicite la Société. Il est interdit d'établir un hyperlien vers ce document, à moins que cet hyperlien ne soit destiné à un usage personnel et non commercial. Toutes les informations contenues dans le présent document sont la propriété des auteurs et sont protégées par les droits d'auteur, et par toute autre loi applicable.

Ce document peut être traduit dans d'autres langues. En cas de traduction, seule la version anglaise fait foi. S'il y a des divergences entre la version anglaise et une version de ce document dans une autre langue, seule la version anglaise fait foi.